



# Le système de santé est un service public

## Conférence des membres du PS60+

- Date :** vendredi 13 juin 2025
- Durée :** 10h45 – 16h, suivi d'un apéritif  
Ensuite, Assemblée des délégué.es (AD) du PS60+
- Lieu :** Centre de conférence Unia, Weltpoststrasse 20, Berne

### Ordre du jour

#### BIENVENU ET OPÉRATIONS STATUTAIRES

La coprésidente, Rita Schmid, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et se réjouit de la forte participation. L'ordre du jour, le règlement intérieur et le règlement électoral sont approuvés.

#### PROCÈS-VERBAL DE LA CONFÉRENCE DES MEMBRES DU 01.06.2024

Le [procès-verbal](#) est publié sur le [site web](#) et est approuvé à l'unanimité.

#### EXPOSÉ

##### Création conjointe de notre santé et de notre système de santé : PNR 74

Professeur Milo Puhan, Dr méd. et phil.

Directeur de l'Institut d'épidémiologie, biostatistique et prévention de l'Université de Zurich (EBPI), Ancien président du Programme national de recherche 74 (PNR 74) Smarter Health Care du Fonds national suisse de la recherche scientifique

[Présentation](#) (en allemand)

La santé publique est une priorité du Fonds national suisse. Le système de santé actuel repose sur la gestion des urgences, alors que l'on sait depuis vingt ans que ce modèle est erroné. Trois objectifs se dessinent pour l'avenir : garantir l'accès aux médicaments pour les personnes atteintes de maladies chroniques ; améliorer le système de données ; mettre en place un système de santé impliquant tous les acteurs.

Une analyse du système de santé est nécessaire pour déterminer quelles études doivent être menées. Au cours des cinq dernières années, 34 projets de recherche ont été menés en collaboration avec les acteurs du système de santé, pour un budget de 20 millions de francs. Il n'est pas facile de mettre en place un processus de synthèse. 40 organisations ont été associées à cette démarche au sein de 6 groupes de travail différents. Vous trouverez plus de détails sur ces études sur le site [www.nfp74.ch](http://www.nfp74.ch)

Les exemples démontrant que la collaboration interprofessionnelle a de l'avenir sont innombrables. Le programme montre qu'il existe en Suisse des solutions concrètes qui peuvent être mises en œuvre. Il s'agit également de convaincre les décideurs. Il s'agit désormais de développer des modèles intelligents qui placent l'être humain au centre. Ainsi, Healthcare Emergency est composé de praticiens et de chercheurs. 57 personnes ayant participé à au moins l'un des 34 projets ont été invitées à former une communauté afin d'aller de l'avant dans l'intérêt de la population.

## EXPOSÉ

### L'ASSM recommande l'instauration d'une loi fédérale sur la santé

Professeur honoraire Arnaud Perrier, Dr méd.

Président de l'Académie suisse des sciences médicales ([ASSM](#)), Ancien directeur médical des Hôpitaux universitaires Genève ([HUG](#))

#### [Présentation](#)

L'ASSM définit des normes éthiques, soutient la recherche et fait office de groupe de réflexion. Le système de santé suisse s'inscrit dans le cadre de la question de la durabilité écologique ; or, il est lui-même peu durable et peu résilient. Il s'agit de coûts, d'une prise en charge coordonnée qui tient peu compte du concept « One Health », d'une répartition inégale de l'offre, notamment en ce qui concerne les spécialités, ainsi que d'une mauvaise réglementation, par exemple sur le plan administratif, et d'une surmédicalisation. Ce que les Suisses paient pour la santé est très élevé en comparaison internationale. Si tous ces constats sont avérés et que rien ne change, c'est parce qu'il n'existe pas de cadre légal.

## EXPOSÉ

### Le système de santé suisse face aux défis : analyse et discussion

Professeure Stéphanie Monod, Dr méd.

Médecin cheffe et Co-cheffe du Département épidémiologie et systèmes de santé, [Unisanté](#) (Centre universitaire de médecine et santé public), Lausanne

#### [Présentation](#)

À l'heure actuelle, on ne parvient pas à mettre en œuvre les solutions connues. Un système de santé ne se limite pas aux soins médicaux. C'est un système qui doit promouvoir et protéger la santé. Il doit disposer d'un financement sûr afin de garantir l'accès aux soins de santé. Le système de santé est en partie surdéveloppé sur le plan technique, au détriment de la santé publique, c'est-à-dire à long terme. Même si le système de santé suisse compte parmi les meilleurs au monde, il recule dans les classements internationaux, car la coordination, la bureaucratie, la prévention et la promotion de la santé font partie de ses faiblesses.

Prévisions pour 2050 : très forte augmentation des besoins en soins due au doublement de la population âgée de 80 ans et plus ; hausse des coûts, pression considérable sur les finances publiques ; pénurie de personnel qualifié dans le secteur de la santé ; pénurie de lits dans les hôpitaux et les établissements de soins de longue durée ; le vieillissement de la population s'accompagne d'une diminution de la population active.

Le vieillissement de la population et l'objectif de neutralité carbone entraînent des coûts élevés pour les pouvoirs publics. Il convient de soutenir tous les domaines liés aux soins ambulatoires ou non spécialisés, à l'éducation, à l'environnement, etc. La prévention et les indemnités financières en cas de maladie ou d'accident relèvent de la compétence de la Confédération. L'organisation du système de santé relève de la compétence des cantons. La formation et la garantie de l'accès aux soins de santé sont des tâches communes. Il n'existe pas de cadre fédéral pour la promotion de la santé et le système de communication est très faible. Les obstacles sont de nature structurelle. Une loi nationale sur la santé est nécessaire. Il doit s'agir d'un cadre juridique pour la santé, et non pour les soins de santé.

## INTERMÈDE CULTUREL

Avant la pause de midi, la coprésidente annonce la prestation culturelle de Dol&Sol et remercie Ursula Blaser pour son intervention.



Un grand merci à [Dol & Sol – ChorBand in Bewegung](#) pour cette belle contribution.

## RENFORCER LE SYSTÈME DE SANTÉ !

Après la pause de midi, le coprésident, Dominique Hausser, lance le travail en groupes et présente les axes d'action conformément à la diapositive 12 de la présentation de la réunion, qui est également distribuée sur papier dans la salle. Les participants se répartissent en groupes. Le travail en équipe prend fin au bout de 20 minutes.

### Débat en séance plénière

L'adoption d'une loi fédérale pourrait prendre beaucoup de temps. Le PS devrait néanmoins s'engager activement en tant que parti en faveur d'une loi fédérale. Il devrait également s'associer à d'autres organisations. Il faut s'attaquer rapidement à la pénurie de personnel et promouvoir la formation, sans quoi nous risquons de voir d'autres pays nous ravir nos travailleurs qualifiés. L'assurance de base doit relever du secteur public (caisse maladie unique et/ou regroupements). La réduction individuelle des primes est certes un pas dans la bonne direction, mais le système de prime par tête et la franchise sont injustes. Le dossier électronique du patient est également une priorité. Le système de santé, y compris les maisons de retraite, ne doit en aucun cas être privatisé. Les besoins des personnes doivent être au cœur des préoccupations. La Suisse, par exemple, fait trop appel aux médecins. Un système de triage pourrait également être mis en place en faisant appel à du personnel qualifié issu d'autres disciplines. Dans les centres de santé, les employés ont besoin de salaires décentes et de bonnes conditions de travail (mot-clé : initiative sur les soins). Sans immigration, le système de santé ne peut pas fonctionner. De plus, d'autres prestations doivent être intégrées dans l'assurance de base, par exemple en matière de soins dentaires, ophtalmologiques et audiolinguistiques.

Une loi nationale sur la santé est également importante pour que nous ayons un «système de santé» plutôt qu'un «système de maladie». À l'avenir, il faudra accorder beaucoup plus d'attention à ce qui est réellement durable – en abandonnant les solutions de fortune au profit d'une approche tournée vers l'avenir. Cela permettra également de repenser la médecine dans une perspective nouvelle et plus large. La prévention et la promotion de la santé jouent ici un rôle important. Les médecins de famille sont avant tout des praticiens de la santé dont le travail doit être revalorisé. En revanche, des franchises trop élevées posent le problème suivant : les gens consultent trop tard, ce qui entraîne des traitements de suivi coûteux. Cette situation est encore aggravée par la menace d'une augmentation des franchises et des forfaits d'urgence.

Pour la suite, le PS60+ doit bien réfléchir à la manière concrète d'aborder le problème. Lorsque nous imaginons un nouveau système (pour nos enfants), nous parlons en même temps de micro-solutions. C'est un véritable défi.

## **ADOPTION DE LA [RÉSOLUTION](#)**

La résolution a été mise à la disposition de tous les membres sur le site web lors de la deuxième diffusion. [Suzanne Gilomen](#) propose de renvoyer la résolution au comité directeur afin de la formuler de manière plus combative. [Dominique Hausser](#) approuve en partie, mais souligne qu'il s'agit de la seule initiative au sein du PS qui aille dans ce sens. Sous cette forme, nous pouvons desserrer le frein à main au sein de la présidence. Par la suite, des interventions sont formulées tant en faveur qu'en défaveur d'un renvoi.

### Vote

- Rejet pour reformulation : 24
- Réception : 59

Une mise à jour est souhaitée et prévue lors de la conférence des membres de 2026.

## **AFFAIRES STATUTAIRES**

Rita Schmid présente oralement le [rapport annuel 2024](#). Celui-ci avait été mis à la disposition des membres au préalable sur le site web. Elle invite l'assemblée à observer une minute de silence en mémoire de Hansjörg Rohner, Idda Meier-Widmer et Christiane Brunner.

Lors des adieux, la coprésidente a rendu hommage au grand engagement de Ruth Schmid (AG) et de Heinz Gilomen au sein du comité directeur et des groupes de travail. Tous deux continuent de faire partie des groupes de travail « Santé » et « Politique sociale ».

Les comptes 2024 et le budget 2025 ([présentation de la conférence](#), diapositive 18) sont présentés pour information.

## **Élections de la Conférence des membres**

[candidatures jusqu'au 23.05.2025](#)

Rita Schmid et Dominique Hausser se présentent pour un nouveau mandat de deux ans à la [coprésidence du PS60+](#). Susanne Leutenegger Oberholzer les remercie toutes les deux pour leur engagement et se réjouit qu'elles se représentent. Elle recommande de les élire par acclamation. Elles sont réélues à l'unanimité.

Les huit candidats aux postes de délégués élus librement ont également été élus à l'unanimité : Christiane Aeschmann, Reto Barblan, Marcel Bulet, Dorothee Kipfer, Suanne Leutenegger Oberholzer, Peter Mathis, Catherine Metford Perroulaz, Erwin Roos

## DIVERS

Noemi Holtz : L'Europe est un sujet important dont nous devons nous occuper. Le cadre encore plus large, les accords bilatéraux, l'UE, est également pertinent dans ce contexte, par exemple la libre circulation des personnes pour les soins infirmiers et la disponibilité de personnel suffisant dans les hôpitaux. Le 21 août, une manifestation avec Fabian Molina aura lieu à Zurich (à 14h30 au secrétariat du PS, à 4 minutes de la gare de Wiedikon).

## FIN

Rita Schmid remercie les participants pour leur présence nombreuse et lève la séance peu avant 16 heures. La réunion est suivie d'un petit apéritif.

## ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ-ES

Les autres instances du PS60+ seront élues lors de l'assemblée des délégués qui suivra.

**Éleçons:** [candidatures jusqu'au 23.05.2025](#)

- En tant que présidentes des groupes de travail ([Santé](#), [Politique sociale](#)), Ursula Blaser et Inge Schädler se présentent et présentent les programmes annuels de leurs groupes de travail. Elles sont également membres du comité directeur du PS60+.
- membres élu-es du comité directeur : Christiane Aeschmann, Peter Mathis, Catherine Metford Perroulaz et Erwin Roos (tous nouveaux)
- 12 délégués et 4 délégués suppléants au congrès du PS Suisse

Tous les candidats sont élus à l'unanimité. La réunion se termine à 16 h 30.



## Documents connexes

- [Présentation de la conférence](#)
- [Compte rendu d'André Liechti](#)
- [Communiqué de presse](#)
- [Newsletter](#)